

**26 – modification de la liste des voies faisant l’objet d’une redevance de stationnement –  
modification des modes de paiement des usagers – révision des tarifs**

**Groupe communiste – Marie Annick BENÂTRE**

Madame le maire, chers collègues,

Notre ville, au sein de la métropole, mène une politique audacieuse en matière de déplacements. Le Plan de Déplacements Urbains métropolitain vise une politique de « mobilité durable » développant un panel d’actions incitant au report modal de l’automobile vers les transports collectifs et les modes doux. Les élus communistes partagent pleinement cette démarche constitutive de la Ville durable, apaisée, agréable à vivre que nous construisons. Ce PDU, voté à l’unanimité à Nantes Métropole, est d’ailleurs à l’origine de grands aménagements de l’espace public opérés depuis plusieurs années, favorisant les déplacements piétons, vélos et les transports collectifs dans le cœur de ville.

**Il est évident que le pendant d’une telle démarche implique la réduction de la place de la voiture individuelle.** Ce sont bien ces mesures incitatives et ces politiques de déplacements audacieuses développées au cours des quinze dernières années qui ont permis de réduire sensiblement la circulation automobile en ville. **Les élus communistes croient beaucoup en une telle vision incitative et ne**

**souhaitent naturellement pas que les mesures coercitives visant à réduire les stationnements dits « ventouse » ne prennent une allure punitive.** C'est ainsi qu'une première liste de voies faisant l'objet d'une redevance de stationnement avait été définie, en centre ville, avec, en corollaire, l'ouverture de lignes de chronobus, l'aménagement d'espaces publics rendus aux piétons et aux vélos, des tarifs résidentiels, la réalisation enfin de parking-relais incitant les visiteurs à laisser leur véhicule individuel en entrée d'agglomération.

Qu'en est-il aujourd'hui ? A l'évidence, la grande majorité de nos concitoyens est acquise au plan de déplacements urbains qui a contribué, pour partie, à l'amélioration de la qualité de vie de tous. Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur notre politique tarifaire et sur les limites de notre offre alternative aux déplacements autos.

**Dans le contexte économique et social que nous connaissons, toute taxation, toute hausse des tarifs des services publics est vécue, à juste raison, comme pénalisante.** Ainsi le stationnement en zone dite rouge, réservée à la courte durée vise à favoriser la rotation des véhicules. Son élargissement aux secteurs de la Madeleine, du Champ de Mars et de Joffre, augmentée de l'extension de la zone jaunes à des quartiers plus excentrés (Hauts Pavés/St Félix, Malakoff/St Donatien, l'Île de Nantes) ne risque-t-il pas de reporter les stationnements ventouse à la périphérie de ces quartiers, en

l'absence d'un renforcement conséquent des parking-relais aujourd'hui largement saturés ?

En même temps, nous devons mieux appréhender les engorgements recensés lors d'évènements sportifs à proximité de certains grands équipements sportifs. Comme il est peut-être nécessaire de créer des passerelles avec les bailleurs sociaux qui ont une certaine vacance des stationnements.

Nous notons, avec satisfaction, que l'offre d'abonnement aux résidents reste très en-deçà de l'offre privative, 14 € par mois, contre 50 € dans le privé ! De plus la substitution au porte-monnaie électronique Moneo d'un forfait journalier à 1 € à l'horodateur nous semble plus opportune et plus aisée pour les résidents. Mais, à l'évidence, la nouvelle carte et les nouveaux tarifs de stationnement nécessiteront qu'ils soient accompagnés d'une politique poursuivant l'amélioration de notre offre de matière de déplacements alternatifs, en poussant la réflexion sur la tarification sociale des transports collectifs et en améliorant encore sensiblement le dialogue citoyen et la concertation avec l'ensemble des usagers. C'est à ce prix que nous rendrons acceptable une politique incitative s'agissant du report modal que nous ambitionnons tous.

Je vous remercie de votre attention.